

Synthèse



Mettre l'emploi durable au cœur des politiques régionales.

Quelle stratégie pour la région Grand Est ?

Ce rapport et avis sur la politique régionale de l'emploi, adopté par le CESER le 30 janvier 2020, a été réalisé par un Groupe de Travail constitué spécifiquement pour répondre à une saisine du Président du Conseil régional. Son travail a été enrichi d'une contribution du Groupe Conjoncture pour réaliser un diagnostic, de réflexions des pôles du CESER sur le sujet de l'emploi et de l'avis de personnes en situation de précarité.

Contexte

Le sujet de l'emploi ne se réfère pas à une politique publique unique. Au contraire, il concerne de nombreux domaines de l'action publique : développement économique, enseignement, formation, accompagnement des demandeurs d'emploi, insertion, aménagement du territoire... qui doivent être convergents pour soutenir le développement de nouveaux emplois mais aussi préserver les emplois existants, tout en recherchant à accroître la qualité des emplois et en veillant au respect de l'égalité Femmes-Hommes.

Les politiques de l'emploi nécessitent d'inscrire l'action publique dans des temporalités plurielles. Il est nécessaire d'agir à court terme pour corriger les déséquilibres existants, et il faut, dans le même temps, anticiper à moyen et long termes, les transformations technologiques et sociales qui vont impacter le marché du travail pour décider des mesures préventives à mettre en place dans le but d'éviter de futurs déséquilibres.

L'emploi implique de nombreuses institutions : l'Etat et son opérateur Pôle Emploi, la Région, compétente dans de nombreux domaines du soutien à l'emploi ainsi que de nombreux opérateurs publics, parapublics et privés. Cela en fait un sujet d'étude complexe qui pose naturellement la question de l'architecture du système et de la mise en synergie des acteurs qui le composent.

Constats

La région Grand Est dispose de certains atouts et d'opportunités à saisir pour développer l'emploi. Tout d'abord sa situation géographique qui dynamise l'emploi transfrontalier. Le CESER relève également que la région dispose d'une recherche publique relativement développée et de pôles de compétitivité structurés, d'une industrie en cours de modernisation qui exporte bien et d'une attractivité internationale assez élevée : le Grand Est se classe à la 5ème place des régions dans l'accueil des investissements directs étrangers. Par ailleurs, des secteurs à fort potentiel d'emploi qu'il faut accompagner émergent : transition écologique, numérique, silver économie...

Mais la Région connaît aussi un certain nombre d'handicaps à dépasser : trop faibles qualifications à tous les niveaux, déficit d'encadrement dans les entreprises, notamment de cadres supérieurs dans les fonctions « métropolitaines », une R&D dans les entreprises insuffisante, un manque de compétences en Ressources Humaines au sein des TPE et petites PME. Enfin, la région peine à garder les jeunes après leurs études.

Préconisations & Recommandations

Afin que la politique régionale produise des effets supplémentaires sur l'emploi, le CESER considère qu'il faudrait bâtir, dans le cadre d'une expérimentation régionale volontariste, une véritable stratégie intégrée pour l'emploi autour de trois axes forts :

1/ Une dynamique économique ambitieuse pour développer l'emploi par l'innovation et le renforcement des fonctions stratégiques

Pour le CESER, il faut accentuer fortement l'action régionale engagée pour atteindre une part de dépenses de R&D dans le PIB de 3%. Des réponses doivent notamment être apportées pour dynamiser la R&D et l'innovation qui restent trop faibles dans les entreprises. Cela implique notamment de renforcer les moyens d'action des pôles de compétitivités ou encore d'organiser une concertation avec les branches professionnelles et leurs OPCO pour définir un plan de soutien à la promotion professionnelle des salariés des PME dans des fonctions de cadres supérieurs.

Le CESER recommande également de soutenir la mise en réseau des TPE et PME pour leur apporter des ressources dont elles ne disposent pas en interne.

2/ Une redéfinition, en partenariat avec l'Etat, du rôle du Conseil régional pour un pilotage plus régionalisé des politiques pour l'emploi.

Le CESER est favorable à une délégation de compétence de l'emploi au Conseil régional prévue par le code du travail ainsi qu'à la mise en œuvre de l'expérimentation de gouvernance régionale de Pôle Emploi en matière de formation.

Le CESER estime également nécessaire de donner une place entière à chacun des acteurs composant le CREFOP, instance régionale quadripartite de coordination des politiques de l'emploi. Cela pourrait se concrétiser en organisant des Assises régionales afin de poser les bases d'une stratégie partagée pour l'emploi.

3/ Une politique régionale de l'emploi à déployer dans et avec les territoires

Dans le cadre souhaité d'une délégation de la compétence emploi au Conseil régional et dans un souci de lisibilité, le CESER recommande que les Maisons de la Région jouent le rôle déterminant de lieux de coordination en matière d'emploi. Cela nécessite de les ouvrir plus largement à l'ensemble des acteurs sur les bassins d'emploi.

Le CESER préconise également d'amplifier les efforts de création des conditions favorables à l'émergence d'expérimentations pour l'emploi d'utilité sociale dans les territoires du Grand Est. Il propose de renforcer les soutiens à l'ingénierie de développement territorial ainsi que la mise en place d'un soutien financier aux nouveaux emplois issus des initiatives territoriales.



Patrick TASSIN
**Président du Groupe
de Travail**
Temporaire emploi



Dyna PETER-OTT
**Rapporteure du Groupe
de Travail**
Temporaire emploi